



APPEL DE PROPOSITIONS
Le 8 février 2021

**Réalisation d'une évaluation de l'impact du
Consortium national de formation en santé (CNFS)**

Date de fermeture :
Le 2 mars 2021, à 17 h (HNE)

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. CNFS/ACUFC - profil et mandat	3
3. Contexte	4
4. Mandat.....	4
5. Produits livrables.....	5
6. Exigences linguistiques	5
7. Budget	6
8. Modalités de paiement	6
9. Expertise et compétences recherchées	6
10. Contenu de la proposition	7
11. Échéancier prévu.....	7
12. Critères d'évaluation.....	7
13. Date limite de soumission.....	8
14. Autres considérations	8

1. Introduction

Le présent appel de propositions est une initiative du secrétariat national du Consortium national de formation en santé, soutenu par l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).

2. CNFS/ACUFC - profil et mandat

Créée le 1^{er} avril 2015 à la suite de la fusion de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, l'ACUFC regroupe 22 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés dans huit provinces du Canada.

L'ACUFC a pour vision d'accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français pour établir un réel continuum de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire. Les collèges et les universités membres de l'ACUFC contribuent à la vitalité et à la pérennité de la francophonie canadienne dans plusieurs domaines d'étude dont la santé.

Seize des vingt-deux établissements membres de l'ACUFC forment le Consortium national de formation en santé :

- Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta;
- Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick;
- Collège Boréal;
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick;
- Collège de l'Île;
- Collège Éducacentre;
- Collège universitaire Glendon, Université York;
- Collège Mathieu;
- La Cité;
- La Cité universitaire francophone, Université de Regina;
- Université de Hearst;
- Université de Moncton;
- Université d'Ottawa;
- Université Laurentienne;
- Université Sainte-Anne;
- Université de Saint-Boniface.

Le CNFS compte également trois partenaires régionaux :

- Association franco-yukonnaise;
- Collège nordique francophone;
- Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

Veillez visiter le site Web du CNFS pour de plus amples informations : www.cnfs.net.

3. Contexte

Le CNFS a été créé en 2003. Au départ, le consortium offrait 34 programmes de formation en santé. Aujourd'hui, il en offre 108, en plus d'appuyer la réalisation de projets de recherche et de formation en offre active de services de santé en français.

Le CNFS reçoit son financement de Santé Canada par l'entremise du Programme pour les langues officielles en santé (PLOS), dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023. Voir [Le Programme pour les langues officielles en santé - Canada.ca](#).

La dernière évaluation réalisée par le CNFS portait sur la période allant du 1^{er} avril 2008 au 30 août 2011. Le rapport d'évaluation a été publié le 30 janvier 2012.

En mars 2017, le Bureau de l'audit et de l'évaluation de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada a publié le rapport d'évaluation intitulé *Évaluation du Programme de contribution pour les langues officielles en santé 2012-2013 à 2014-2015*.

Le 29 mai 2017, la direction des services d'évaluation de Patrimoine canadien a publié le rapport d'évaluation intitulé *Évaluation horizontale de la Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018 : éducation, immigration, communautés et Évaluation du Programme de coordination des langues officielles*. Cette évaluation portait sur la période allant de 2013-2014 à 2016-2017 et comprenait des dimensions importantes en matière de santé.

Patrimoine canadien a débuté l'évaluation horizontale du Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir en septembre 2020 et prévoit terminer l'exercice à la fin mai 2022. Selon les informations disponibles sur le site Web de Santé Canada, aucune évaluation du Programme pour les langues officielles en santé n'est prévue pour la période de 2018 à 2023.

4. Mandat

Pour tout organisme, il est sain de procéder à l'examen des programmes qu'il met en œuvre pour évaluer leur impact et déterminer les ajustements qui doivent leur être apportés afin de toujours bien répondre aux besoins des bénéficiaires visés. Le CNFS a été créé il y a vingt ans. Le moment est opportun pour mener une évaluation rigoureuse de l'impact du CNFS dans son ensemble, soit de sa pertinence, des résultats atteints et de sa rentabilité, à la lumière du modèle logique du Programme pour les langues officielles en santé de Santé Canada.

Dans le cadre de cette évaluation, des recommandations devront être formulées à l'intention des responsables du CNFS pour que le consortium puisse toujours mieux répondre aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire en matière d'accès aux services de

santé en français. Ces recommandations devront notamment tenir compte des effets connus et prévisibles de la pandémie de COVID-19.

Le CNFS recherche une expertise externe pour mener à bien cette évaluation. Le CNFS mettra à la disposition du fournisseur retenu toute la documentation pertinente – modèle logique, indicateurs de rendement, description des programmes, évaluations antérieures, etc. – ainsi que les noms et les coordonnées de toutes les personnes concernées pour la tenue d’entrevues.

La firme retenue devra accomplir les tâches suivantes :

1. Actualiser le cadre de mesure du rendement préparé par le CNFS;
2. Élaborer la stratégie d’évaluation et la méthodologie utilisée à cette fin;
3. Concevoir les outils de collecte de données;
4. Faire la collecte des données;
5. Rédiger les rapports d’étape et le rapport d’évaluation final.

Le travail débutera en mars 2021 et se terminera au plus tard le 31 septembre 2021.

5. Produits livrables

Les produits livrables sont les suivants :

1. Le cadre de mesure du rendement actualisé;
2. La stratégie d’évaluation (méthodologie et cadre d’évaluation);
3. Les outils de collecte de données quantitatives et qualitatives;
4. Le rapport d’étape à la suite de la collecte et de l’analyse des données;
5. Le rapport d’évaluation final, qui tiendra compte des commentaires des responsables du CNFS et qui inclura les recommandations.

Outre les versions préliminaire et finale des produits livrables, le fournisseur devra remettre au CNFS, sur demande, une copie papier et une copie électronique de tout texte, note, image, sondage, donnée brute et feuille de calcul qu’il a utilisés pour l’exécution du mandat. De plus, comme la pandémie affecte la réalisation des projets et les échéanciers, le fournisseur pourrait être appelé à soumettre périodiquement des rapports d’avancement.

Toutes les copies électroniques des produits livrables devront être présentées en format Microsoft Word tandis que toutes les données et les feuilles de calcul à l’appui, avec les liens, les équations et les calculs utilisés, devront être présentées en format Microsoft Excel. Le fournisseur devra énumérer de façon exhaustive toutes les sources d’information consultées.

6. Exigences linguistiques

La langue de travail de l’ACUFC est le français. Les communications se feront en français durant toutes les étapes de l’évaluation. Tous les documents et les rapports afférents au projet devront également être produits en langue française. Pour assurer la qualité de la rédaction, tous les documents produits devront faire l’objet d’une correction d’épreuves professionnelle, qui sera effectuée aux frais de la personne ou de la firme retenue, avant d’être remis au CNFS. Pour tout

produit livrable qui n'aura pas fait l'objet d'une révision rigoureuse, le CNFS se réserve le droit de soumettre ce produit à une correction d'épreuves professionnelle, et ce, aux frais du fournisseur.

7. Budget

Les soumissionnaires proposeront un budget d'un montant forfaitaire, en précisant les honoraires des membres de l'équipe, de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont l'ACUFC dispose pour la réalisation de ce projet est de 100 000 \$ (taxes en sus). Aucun déplacement ne sera requis pour la réalisation de ce mandat.

La concurrence pour cet appel de propositions se situe au niveau de la qualité attendue des produits livrables et non au niveau des coûts.

8. Modalités de paiement

Le fournisseur sera rémunéré pour ses services en fonction des jalons qui marqueront l'achèvement de certaines étapes du projet :

- La remise du plan de travail au CNFS et son acceptation par ce dernier;
- L'acceptation de la méthodologie d'évaluation, du cadre d'évaluation et des outils de collecte de données;
- Le rapport d'étape préparé à la suite de la collecte et de l'analyse des données;
- Le rapport d'évaluation final et son acceptation par le CNFS.

9. Expertise et compétences recherchées

Afin de mener à bien ce mandat, il est entendu que le ou la soumissionnaire devra posséder les qualifications suivantes :

- Une connaissance et une expérience approfondies de la méthodologie d'évaluation du Conseil du Trésor du Canada;
- Une bonne compréhension du mandat;
- Une bonne connaissance du secteur de la formation postsecondaire en français, notamment dans le domaine de la santé, dans les communautés francophones en situation minoritaire;
- Une bonne connaissance du secteur de la santé dans les communautés francophones en situation minoritaire;
- Une capacité démontrée à réaliser des évaluations robustes de programmes;
- Une capacité démontrée à évaluer des programmes d'envergure nationale, notamment des programmes financés par les fonds publics, dont les bénéficiaires doivent rendre des comptes à un ministère national.

10. Contenu de la proposition

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description démontrant la compréhension du mandat;
- Un plan de travail qui inclura les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat;
- Un échéancier de réalisation;
- Une description de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs du projet;
- Un curriculum vitae des expertises affectées au projet, incluant l'expertise en correction d'épreuves, des références professionnelles et une liste de travaux connexes en évaluation de programmes;
- Une section financière qui inclura les éléments suivants :
 - Les honoraires quotidiens des services professionnels;
 - Le nombre de jours de services;
 - Les taxes applicables;
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du projet.

La proposition devra être signée par la personne autorisée à signer au nom de la firme ou par le ou la spécialiste qui réalisera le mandat.

11. Échéancier prévu

L'appel de propositions prendra fin le mardi 2 mars 2021, à 17 h (HNE). Ce contrat débutera le 8 mars 2021 et se terminera le 31 septembre 2021.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des propositions sont présentés dans le tableau qui suit.

Critères	Valeur pondérée (%)
Niveau de compréhension du mandat -critère obligatoire	0
Niveau de connaissance du secteur de la formation postsecondaire en santé dans les communautés francophones en situation minoritaire	30
Expérience antérieure en matière d'évaluations réalisées à l'échelle pancanadienne selon les modalités du Conseil du Trésor du Canada	40
Pertinence, validité et faisabilité de la méthodologie proposée	30
Total	100

13. Date limite de soumission

Les propositions devront être reçues au plus tard **le mardi 2 mars 2021, avant 17 h (HNE)**, et devront être transmises par courriel à l'attention de :

Ronald Bisson
Directeur des opérations
Secrétariat national de l'ACUFC
rbisson@acufc.ca

14. Autres considérations

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et elle ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif par l'ACUFC pour l'élaboration d'un contrat de service qui sera cosigné par les deux parties.
3. La proposition devra être rédigée en français.
4. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet appartient exclusivement à l'ACUFC.